

7^{ème} SLALOM REGIONAL DE VILLE-LA-GRAND

DIMANCHE 24 JUILLET 2011

BRIEFING ECRIT DE LA DIRECTION DE COURSE

Important : le parc concurrent ne sera accessible qu'à partir de 20H le samedi 23 Juillet.

HORAIRES

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la direction de course. Les pilotes en seront informés par affichage.

ESSAIS CHRONOMETRES :de 08H00 à 10H00

3 MANCHES DE COURSE à partir de 10H15 (sous réserve des horaires de l'arrêté préfectoral)
rappel : les pilotes ont l'obligation d'effectuer toutes les manches prévues, sauf cas de force majeure constaté par les techniques et accepté par le collège des commissaires sportifs.

PARC FERME obligatoire durant 30 minutes à partir de l'affichage des résultats

REMISE DES PRIX : à l'issue du délai de réclamation au chapiteau sur le site.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Pour les pilotes du groupe Loisir, obligation de porter des vêtements recouvrant les bras et les jambes. Les vêtements et chaussettes en matière synthétique ou acrylique sont interdits.

FILE DE DEPART : chaque concurrent devra se ranger en file de départ au plus tard 10 minutes avant son heure de départ, dans l'ordre décroissant des numéros, **les véhicules en double monte toujours en premiers**

TOUT MOYEN DE CHAUFFE DES PNEUMATIQUES EST INTERDIT, sous peine d'exclusion

Les pilotes devront obligatoirement retirer leur casque au point STOP pour entrer dans le parc

PENALITES :

Quille de parcours renversée ou déplacée : 2 secondes

Quille d'arrivée renversée ou déplacée : 5 secondes

Erreur de parcours : manche non prise en compte pour le pilote

ARRIVEE ET PARC FERME : les véhicules se trouvent en régime de parc fermé dès le passage de la ligne d'arrivée à la fin de la dernière manche.

Le parc fermé est obligatoire sous peine de mise hors course d'office.

Si vous ne désirez pas rentrer en parc fermé ou sortir votre véhicule avant la fin du délai de réclamation, vous devez en aviser au préalable le directeur de course.

COMMISSAIRE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS :

Il est là pour vous renseigner : ayez recours à lui avant toute communication avec la direction de course.

TABLEAU D'AFFICHAGE : si vous constatez une anomalie (orthographe du nom, groupe ou classe erroné, etc.) veuillez le signaler immédiatement au chargé des relations.

MERCI DE VOTRE ATTENTION ET BONNE COURSE

Veillez à respecter les règles impératives relatives au parc concurrents (présence d'un extincteur, bâche étanche sous la voiture, enlèvement des déchets) : la pénalité encourue est de 200 €